



Cfdt:

La CFDT vous informe

Sopra Steria Group

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

INFO RAPIDE

13 décembre 2019



PRIME MACRON

Demande d'ouverture de négociation



En mars 2019, la **CFDT** a signé dans toutes les entreprises de l'UES un accord sur la prime exceptionnelle défiscalisée dite « prime Macron », ce qui a donné «un petit plus» aux petits salaires.

Suite à la validation le 23 octobre 2019, par l'Assemblée Nationale de la reconduction de la prime exceptionnelle défiscalisée dite « prime Macron », la **CFDT** a demandé l'ouverture d'une négociation sur le périmètre **Sopra Steria Group**.

Des changements importants ont été apportés à l'attribution de cette prime. En particulier le délai de mise en place qui court jusqu'au 20 juin 2020, mais la direction aura toute latitude de décider de façon unilatérale.

La **CFDT** ose à penser que la direction mettra la même importance aux revendications de vos élus que son implication dans les élections des représentants des salariés au CSE.

ADHÉREZ, REJOIGNEZ-NOUS !

Consultez
notre
site



cfdtsoprasteria.blogspot.fr

